...

Genre du véhicule Motocycle léger	Marque C O N D O R	4 2 0 (2,0 CV-DIN)	Fiche d'homologation no CH 6153 02	
MOYENS D'IDENTIFICATION "420" sur plaquette du constructeur à l'avant sur tube de direction "X" devant No du châssis					
Numéro du chassis frappé à gauche, sur tube de la selle Signe d'identification du moteur frappé "X 30 (PfT)" à droite, en haut sur carter, au-dessous du filtre Constructeur CONDOR SA, Courfaivre Importateur (PTT)					
Direction guidon Frein de serviceméc.exp Frein auxiliaire) mécaniq) sur roue Transmission Automate Blocage differ. CARROSSERIE Forme	2 Nombre de roues 2 Entrain Assistance interne, rétropédalage de, à expansion interne AV, levier à droite Nom Crochet rem.rotule *) v Toit ouvert L; AV; milieu; AR_	bre vit. 2 itesse max. 30 km/b	Marque Type Position Cylindr. CV-puiss. Refroidissem	Monobloc Temps 2	
		Total Garantie fabr. Dimens. pneus Charge p. essie	20 20 40 23 x 2 23 x 2 2 80(2,25)	Arrière TOTAL	

Feux de route ZKW M1248/1311 Feux de croisement id. Feux de gabarit Avertisseur 1/électrique (1 Essuie-glace - Feux arrières CH 1 0507 02 Feux stop *** Eclair, plaque contr. Rétroviseur 1/ à Fauche Indic. direction clign. AV - latér. Avert. clign		INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION		
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc.homologué = X 7200 *) Dispositif d'attelage: placé à 10 cm à l'arrière du centre de l'essieu arrière; admis selon décision du DFJP du 14.5.69. **) Amortissement du bruit: le jeu axial de l'arbre du vilebrequin est diminué. La coiffe du ventilateur est enduite de matière antibruit. ***) Feu stop: n'est pas exigé, selon décision du DFJP du 25.11.71, lorsque la vitesse ma-				

ximale ne dépasse pas 30 km/h.

Lieu et date de l'expertise Berne, 21.2.72

La commission d'expertise